

BF/AS/PL

ORDRE DU JOUR CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024 À 18H00

Mairie d'Obernai - Salle Renaissance Place du Marché 67210 OBERNAI



- 1. Désignation du secrétaire de séance (n°2024/05/01)
- 2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Conseil de Communauté du 25 septembre 2024 (1 PJ : un procès-verbal) (n°2024/05/02)
- 3. Délégations permanentes du Président articles L. 5211-9 et L.5211-10 du CGCT : compte rendu d'information au 12/11/2024 (n°2024/05/03)

Partie I. Urbanisme

- 4. Obernai Habitat acquisition d'actions par la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2024/05/04)
- 5. Débat sur le projet de création de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR) sur la commune d'Obernai (1 PJ : un dossier de présentation) (n°2024/05/05)
- 6. Approbation de l'inventaire des zones d'activités économiques relevant de la compétence développement économique de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2024/05/06)

Partie II. Gestion des déchets et environnementale

- 7. Incinération des ordures ménagères résiduelles résiliation du marché public de services conclu entre la Communauté de Communes et la Société Sénerval par le biais d'un protocole d'accord transactionnel (1 PJ : le projet de protocole transactionnel) (n°2024/05/07)
- 8. Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation par affermage du service public de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés (2016 2024) protocole transactionnel pour solder le recours indemnitaire (1 PJ : le projet de protocole transactionnel) (n°2024/05/08)
- 9. Redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative fixation des tarifs 2025 (n°2024/05/09)
- 10. Part intercommunale au titre de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative fixation du tarif 2025 (n°2024/05/10)
- 11. Modification du règlement de service pour la collecte des déchets ménagers et assimilés de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (1 PJ : le projet de règlement) (n°2024/05/11)
- 12. Convention de mandat pour la facturation, l'encaissement de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMi) et le reversement de la part intercommunale par Alpha SAS au nom et pour le compte de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile dans le cadre du contrat de délégation du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2025-2032 (1 PJ : la convention de mandat) (n°2024/05/12)
- 13. Convention de mandat pour la revente des matières premières secondaires et versement d'un intéressement par Alpha SAS au nom et pour le compte de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile dans le cadre du contrat de délégation du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2025-2032 (1 PJ : la convention de mandat) (n°2024/05/13)

Partie III. Gestion de l'eau potable et de l'assainissement

- 14. Convention constitutive d'un groupement de commandes relatif à la réalisation d'une étude globale des cours d'eau et des zones humides du bassin versant de l'Ehn-Andlau-Scheer (1 PJ: la convention constitutive groupement de commandes) (n°2024/05/14)
- 15. Tarification de l'eau pour l'exercice 2025 fixation de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable (1 PJ : contre-valeur des redevances pour performance (explications)) (n°2024/05/15)

Partie IV. Affaires générales

- 16. Abondement du fonds lié au partenariat avec l'association Initiative Bruche Mossig Piémont pour le soutien à la création d'entreprises dans le cadre de la stratégie de développement économique durable du territoire (n°2024/05/16)
- 17. Tableau des effectifs recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent (n°2024/05/17)
- 18. Prime d'intéressement à la performance collective des services pour 2025 (n°2024/05/18)

Partie V. Affaires financières

- 19. Décision modificative n°3 budget principal et budgets annexes (annexe intégrée) (n°2024/05/19)
- 20. Budget principal apurement des comptes 45621/45622/4582 (n°2024/05/20)
- 21. Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 (annexe intégrée) (n°2024/05/21)
- 22. Assujettissement à la TVA du budget annexe « mobilités » sous nomenclature M43 (n°2024/05/22)
- 23. Acceptation des règlements d'indemnités ou de frais exposés et non compris dans les dépens dans le cadre de jugements rendus au bénéfice de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile (n°2024/05/23)